

# Nos missions

La DIR Atlantique est l'une des onze directions interdépartementales des routes nationales qui constituent les services routiers de l'Etat.

Service déconcentré du ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques (MTEECPR), la DIR Atlantique est placée sous l'autorité du préfet de la Gironde, préfet coordonnateur des itinéraires routiers.

Les DIR sont compétentes en matière d'entretien, d'exploitation et de modernisation pour les routes nationales et les autoroutes non concédées.

La DIR Atlantique a en charge un réseau routier de 630 km composé de quatre types de voies :

- un réseau de voies rapides urbaines autour de l'agglomération bordelaise caractérisé par un trafic dense et pendulaire qui occasionne de fortes congestions aux heures de pointe et dont l'un des enjeux est une gestion dynamique du trafic ;
- un réseau interurbain (RN10) constituant une des composantes d'un axe majeur de transit entre l'Espagne et l'Europe du Nord ; à ce titre, il supporte un trafic de poids lourds particulièrement important ;
- un réseau de radiales (RN11, RN248 et rocade de La Rochelle, RN150 et RN141) permettant de connecter les ports de la façade atlantique (La Rochelle et Royan) au réseau de transit international ;
- un réseau de montagne (RN134 entre Pau et la frontière espagnole) couvrant une des voies d'accès à l'Espagne et incluant le tunnel du Somport ; ce réseau se caractérise par les problématiques de viabilité hivernale et de maintien du niveau de sécurité dans le tunnel.

Pour assurer ces missions, la DIR Atlantique dispose d'un effectif total d'environ 440 agents dont 290 affectés au sein des quatre districts portent plus particulièrement les missions relatives à l'entretien et à l'exploitation du réseau.

# Les districts

Les missions relevant de l'exploitation et de l'entretien reposent sur une organisation territoriale structurée autour de douze centres d'entretien et d'intervention (CEI) répartis en quatre districts : Oloron, Gironde, Angoulême et Saintes.

Au siège des districts sont assurées des missions de management et d'ingénierie dans le domaine de l'entretien et de l'exploitation ainsi que de relais territorial pour toutes les politiques techniques, matérielles et ressources humaines.

Les CEI ont quant à eux pour mission de :

- surveiller le réseau,
- intervenir ponctuellement pour garantir la sécurité des usagers,
- entretenir et maintenir en état le patrimoine routier et assurer la viabilité hivernale.

Chaque CEI intervient sur un linéaire d'environ 50 km de réseau. Les CEI se différencient par la nature de la voie concernée et les conditions d'environnement ou de trafic. Les enjeux peuvent ainsi être considérablement différents d'un CEI à l'autre. Par exemple, certains sont très urbains avec des conditions d'exploitation et des organisations du travail contraignantes tandis que d'autres, en site montagneux, sont confrontés à des contextes climatiques très rigoureux. En moyenne, chaque CEI compte une vingtaine d'agents.



-  Siège de la DIR
-  SIR : service d'ingénierie routière
-  Antenne de SIR
-  CIGT : centre d'ingénierie et de gestion de trafic
-  District
-  CEI : centre d'entretien et d'intervention
-  Point d'appui
-  Point d'appui utilisé pendant la période de visibilité hivernale

#### Information routière



Site internet : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)  
Site mobile : [www.m.bison-fute.gouv.fr](http://www.m.bison-fute.gouv.fr)

Pour tout incident ou accident  
sur le réseau, 7j/7, 24h/24  
un numéro unique  
**05 56 065 065**

**622 km de réseau routier**  
- 491 km de routes à chaussées séparées  
- 131 km de routes bidirectionnelles  
**169 échangeurs**  
- 631 bretelles  
- 176 km de bretelles autoroutières

#### sur 6 départements

- Charente
- Charente-Maritime
- Deux-Sèvres
- Gironde
- Pyrénées Atlantiques
- Vienne

#### Équipements dynamiques

- 148 panneaux à messages variables
- 14 panneaux pour régulation des vitesses
- 12 prismes directionnels
- 212 stations de comptage routier
- 135 caméras de surveillance du trafic
- 22 caméras de détection automatique d'accidents
- 21 portiques pour le système d'affectation de voies
- et un système de barrières de fermeture du pont d'Aquitaine
- 82 postes d'appel d'urgence
- 100 km de réseau de fibre optique

#### Radio

- 35 sites relais
- 180 postes d'appel mobiles

#### Ouvrages d'art

- le Pont d'Aquitaine (1767 m)
- 880 ponts
- 323 murs de soutènement
- 2 tunnels
- 578 PPHM
- 43 km d'écrans acoustiques

## Le district de Saintes

20, chemin de Basse Bauche  
CS 50313  
17107 SAINTES  
Tél. 05 46 98 32 30  
Fax. 05 46 97 76 72

[district-saintes.dira@developpement-durable.gouv.fr](mailto:district-saintes.dira@developpement-durable.gouv.fr)

### CEI de Saintes

20, chemin de Basse Bauche  
CS 50313  
17107 SAINTES  
Tél. 05 46 98 32 30  
Fax. 05 46 97 76 72

### CEI de Cognac

Lieu-dit « À Cécile »  
Les Épinettes  
16200 BOURG CHARENTE  
Tél. 05 45 32 69 01  
Fax. 05 45 32 12 80

### CEI de La Rochelle

Rue du Fief Fissac  
17139 DOMPIERRE SUR MER  
Tél. 05 46 68 87 26  
Fax. 05 46 68 89 70

### Point d'appui de Mauzé-sur-le Mignon

Rue du Rat Huppé  
79210 MAUZÉ-SUR-LE MIGNON  
Tél. 05 49 26 00 54  
Fax. 05 49 26 37 72

## Le district d'Angoulême

51, rue de Bellevue  
CS 40034  
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE  
Tél. 05 45 94 52 60  
Fax. 05 45 68 15 32

[district-angouleme.dira@developpement-durable.gouv.fr](mailto:district-angouleme.dira@developpement-durable.gouv.fr)

### CEI d'Angoulême

51, rue de Bellevue  
CS 40034  
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE  
Tél. 05 45 94 52 60  
Fax. 05 45 68 15 32

### CEI de Couhé

ZI du Tranchis  
6, route de Brux  
86700 COUHÉ  
Tél. 05 49 60 39 80  
Fax. 05 49 37 97 52

### CEI de Mansle-Ruffec

ZA des Maisons Rouges  
16460 CHENON  
Tél. 05 45 94 52 40  
Fax. 05 45 38 88 12

### CEI de Montlieu La Garde

Lieu-dit « Les Sables » - Milan  
17210 MONTLIEU LA GARDE  
Tél. 05 46 86 53 70  
Fax. 05 46 86 53 78

## Le district de Gironde

1, rue du Maréchal Galliéni  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
Tél. 05 56 87 74 00  
Fax. 05 56 87 74 19

[district-de-gironde.dira@developpement-durable.gouv.fr](mailto:district-de-gironde.dira@developpement-durable.gouv.fr)

### CEI de Villenave d'Ornon

1, rue du Maréchal Galliéni  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
Tél. 05 56 87 74 00  
Fax. 05 56 87 74 19

### CEI de Lormont

10, avenue de la Gardette  
33310 LORMONT  
Tél. 05 56 38 51 86  
Fax. 05 56 38 51 99

### CEI de Mios

3, rue des Douils  
Sortie échangeur 1 Lacanau  
33380 MIOS  
Tél. 05 57 71 14 14  
Fax. 05 57 71 13 67

## Le district d'Oloron

ZA du Gabarn  
57, avenue du Gabarn  
64870 ESCOUT  
Tél. 05 59 34 69 40  
Fax. 05 59 39 61 23

[district-pau-oloron.dira@developpement-durable.gouv.fr](mailto:district-pau-oloron.dira@developpement-durable.gouv.fr)

### CEI d'Oloron

ZA du Gabarn  
57, avenue du Gabarn  
64870 ESCOUT  
Tél. 05 59 34 69 40  
Fax. 05 59 39 61 23

### Point d'appui de Gan

ZA des Tuileries - rue du Lac  
64290 GAN  
Tél. 05 59 62 31 36  
Fax. 05 59 13 41 46

### CEI de Bedous

Avenue de la Gare  
64490 BEDOUS  
Tél. 05 59 34 73 40  
Fax. 05 59 34 53 39